

<https://ricochets.cc/Les-JO-2024-partenaires-officiels-de-la-surveillance-automatisee-de-masse.html>



# Les JO 2024, partenaires officiels de la surveillance automatisée de masse

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 8 février 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Le déploiement légalisé d'une technologie totalitaire est en train d'être adoptée au Sénat. Après les milliards pour les flics et l'armée, la surveillance de masse de l'espace anciennement public par algorithmes et IA.



Les JO 2024, partenaires officiels de la surveillance automatisée de masse

## LES LIBERTÉS EN DANGER : LA « LOI SUR LES JEUX OLYMPIQUES » PASSE EN TOUTE DISCRÉTION

- Elle prévoit notamment la vidéosurveillance automatisée, des scanners corporels, et autres mesures liberticides -

Les Jeux Olympiques de Paris, prévus l'année prochaine, seront l'occasion d'une accélération brutale des technologies de surveillance. Dans une indifférence générale, un « projet de loi JO 2024 » est examiné en ce moment au Sénat. Il avait été déposé en toute discrétion, pendant les fêtes de fin d'année 2022. Il prévoit une vidéosurveillance de masse appuyée par l'Intelligence Artificielle, des mesures liberticides et des reculs sociaux.

Parmi les mesures prévues par cette loi : l'article 7 du projet qui a été adopté par le Sénat cette semaine et autorise « à titre expérimental » l'utilisation en temps réel de systèmes d'intelligence artificielle pour analyser les images des drones et des caméras de surveillance. Une première en France, et sans doute en Europe.

Nos faits et gestes analysés automatiquement dans l'espace public

La surveillance dite « automatisée » ou « algorithmique », ce sont des logiciels qui analysent en continu les milliers d'images de surveillance et envoient une alerte à la police s'ils détectent un « comportement suspect ». Un individu ou un groupe peut être identifié, tracé, ses faits et gestes analysés automatiquement dans l'espace public. À terme, ces technologies permettent par exemple l'identification par reconnaissance faciale en temps réel et la massification de la vidéoverbalisation. Et tout cela, sans vrai débat public, sans consulter la population.

Verfs l'identification par reconnaissance faciale en temps réel et la massification de la vidéoverbalisation

**Le projet de loi décrit des « algorithmes d'intelligence artificielle (IA) capables de détecter des situations dangereuses pour la sécurité des personnes, comme les mouvements de foule ». Une technologie totalitaire qui serait autorisée dès l'entrée en vigueur de la loi, donc dès cette année, « jusqu'au 30 juin 2025 », au prétexte des Jeux Olympiques. Pratique pour cliquer la population, les mouvement sociaux, et scruter tout rassemblement populaire dans l'espace public.** En effet, l'article 7 explique que l'objectif est « d'assurer la sécurité de manifestations sportives, récréatives ou culturelles, qui, par leur ampleur ou leurs circonstances sont particulièrement exposées à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteinte grave à la sécurité des personnes ». Autrement dit, dès cette année, ces technologies sont potentiellement utilisables pour toutes les compétitions et fêtes, voire les luttes sociales.

**Ce texte va officialiser des pratiques de surveillance déjà largement dénoncées et testées parfois dans l'illégalité. Le gouvernement français et les industriels qui fabriquent ces logiciels sont gourmands de technologies de surveillance surpuissantes, mais n'ont pour l'instant pas de cadre légal. En 2020 déjà, la loi Sécurité Globale avait failli imposer la surveillance automatisée, sans succès. Les JO sont une aubaine pour enfin les légaliser.**

En Auvergne, la ville de Moirans expérimente déjà la vidéosurveillance automatisée. Après des tensions avec des gens du voyage en 2015, la petite ville avait installé une cinquantaine de caméras, puis de puissants algorithmes d'analyse d'images. L'association La Quadrature du Net dénonçait une surveillance illégale. La mairie avait utilisé le logiciel d'analyse israélien Briefcam qui équipe désormais plusieurs dizaines de communes en France. Briefcam permet de visionner des heures d'images en quelques minutes, de compter le nombre de personnes, de véhicules ou d'animaux présents sur une vidéo, il est doté d'un système de reconnaissance faciale, dont l'usage est illégal. Il dispose de « filtres » que les agents peuvent utiliser, pour identifier des véhicules, les « personnes d'apparence similaire ». Briefcam repère en quelques secondes les vêtements, le genre ou le « comportement » de personnes filmées. Avec la Loi sur les Jeux Olympiques, ce genre de pratiques pourra être généralisé.

Flicage généralisé et capitalisme débridé

**Autres mesures prévues dans cette loi : des scanners corporels, sur le modèle de ceux déjà utilisés dans certains aéroport.** L'article 9 du projet de loi étend les compétences du préfet de police de Paris à « compter du 1er juillet jusqu'au 15 septembre 2024 ». Les articles 12 et 13 durcissent les peines applicables en cas de « violences » aux abords ou dans les stades. Sur le plan social, dans les villes qui accueillent les compétition, l'ouverture des commerces le dimanche sera autorisée du « 1er juin 2024 au 30 septembre 2024 ». Les publicitaires auront des dérogations pour obtenir des affichages plus grands. Enfin, il y aura également l'obligation de « prévoir des titres d'accès nominatifs, dématérialisés et infalsifiables » pour aller au stade. Flicage généralisé et capitalisme débridé.

Les grands évènements sportifs sont souvent une vitrine répressive pour les pays qui les accueillent. Les Jeux Olympiques constituent un « méga-évènement » de prestige, qui permet aux gouvernements d'appliquer la stratégie du choc : en jouant sur la peur, faire passer des mesures liberticides, anti-sociales, lancer de grands projets urbains pour chasser les pauvres... Ainsi, le gouvernement brésilien a utilisé les Jeux olympiques de 2016 à Rio pour détruire des favelas et mener des opérations militarisées contre les pauvres. Ceux de Pékin ont permis au régime d'expulser des milliers de personnes pour raser des quartiers populaires historiques de la ville. Ceux de Mexico en 1968 avaient été précédés d'un massacre d'étudiants en lutte par la police dans la capitale. À chaque fois, un grand « nettoyage ». À événement exceptionnel, mesures exceptionnelles, au profit des puissants et de leurs milices.

(post de Contre Attaque)

- voir aussi sur Ricochets : [31 janvier : manifs/grèves, ...et deux autres lois bien pourries au Sénat](#)